
L'Accord de Paris sur le changement climatique encourage la plantation d'arbres et réduit les forêts à des entrepôts de carbone commercialisable

La 22e réunion annuelle de l'ONU sur le climat est passée presque inaperçue en 2016. Les gouvernements y ont célébré la ratification de l'Accord de Paris sur le changement climatique, adopté à la conférence sur le climat de 2015. En 1997, après avoir insisté pour que le commerce du carbone en fasse partie du Protocole de Kyoto, premier accord de l'ONU sur le climat qui fixait des limites obligatoires aux pays industrialisés, le gouvernement des États-Unis ne le ratifia pas. Il ne le ratifia jamais, mais le commerce du carbone y est resté. Et il est devenu un moyen de détourner l'attention d'une tâche urgente pour les gouvernements qui participent aux conférences climatiques de l'ONU, avant que le dernier baril de pétrole et la dernière tonne de charbon n'aient été extraits et brûlés. La possibilité de laisser les hydrocarbures sous terre n'a jamais été discutée dans les réunions climatiques de l'ONU, comme l'explique le premier article du présent bulletin, 'L'Accord de Paris mine la campagne mondiale pour laisser le pétrole dans le sous-sol'.

L'idée de remplacer la réduction par la compensation est prédominante aussi dans l'Accord de Paris. Au lieu de formuler un plan clair pour éliminer progressivement la consommation de combustibles fossiles, les gouvernements sont convenus tout simplement de « parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle ». Donc, les entreprises peuvent continuer à brûler des combustibles fossiles pourvu qu'elles paient quelqu'un pour qu'il plante des arbres, évite que les forêts soient coupées ou réduise les émissions dues à la production agricole. Tout en étant sans doute convenable pour l'industrie pétrolière et pour les entreprises dont les bénéfices dépendent de la disponibilité de pétrole et de houille bon marché, cela représente un grave danger pour les paysans et les peuples indigènes pour lesquels la forêt est leur foyer. Pourquoi ? Parce que ce que les grandes entreprises veulent maintenant utiliser comme des 'forêts à carbone', ce sont les terres dont dépendent les familles paysannes et les forêts que les peuples indigènes ont protégées

pendant des générations. L'Accord de Paris sur le changement climatique associe des initiatives de type REDD+ et 'déboisement zéro net' à l'agriculture industrielle et aux plantations industrielles d'arbres. La pression sur les terres arables et les forêts ne pourra qu'augmenter une fois que l'Accord de Paris sera pleinement mis en pratique. (2)

Une tendance qui contribue à expliquer pourquoi les négociations pour laisser le pétrole et le charbon sous terre ne figurent pas à l'ordre du jour des négociations de l'ONU sur le climat est la présence grandissante des intérêts des transnationales dans ces réunions. Depuis des années, les entreprises des industries pétrolières, houillères, alimentaires et financières organisent des activités parallèles à des endroits proches des conférences de l'ONU, et leurs associations industrielles sont toujours présentes dans les halls des salles de réunion. Un journal a mentionné « la participation sans précédent des intérêts des entreprises qui ont lutté dans le monde entier contre les actions pour le climat » à la conférence de l'ONU au Maroc en 2016. L'intérêt fondamental de ces entreprises est d'extraire et de brûler autant de combustibles fossiles que possible. (3) Quelque temps plus tôt en 2016, les gouvernements des pays industrialisés s'étaient opposés à l'idée de restreindre la présence des transnationales pétrolières dans les réunions climatiques de l'ONU, en disant qu'à leur avis le concept de « conflit d'intérêts » était trop difficile à définir. Les représentants du gouvernement australien, par exemple, ont dit qu'il n'y avait « pas d'idée claire de ce qu'est un conflit d'intérêts, et [que] cela signifie des choses différentes suivant les personnes ». Ils ont affirmé que, par conséquent, il fallait assumer qu'il n'y avait pas de risque de « conflit d'intérêts » dans l'assistance aux réunions de l'ONU sur le climat des représentants des entreprises dont les activités consistent à vendre du pétrole et du charbon. Donc, au Maroc, les associations qui représentent des transnationales pétrolières comme ExxonMobil, Chevron, Peabody, BP, Shell, Rio Tinto, etc. ont eu des entretiens privés avec les représentants des gouvernements dont la tâche était de négocier des mesures pour mettre fin à la consommation des combustibles fossiles. C'est grâce à l'extraction et le traitement des combustibles fossiles que ces mêmes entreprises figurent parmi les plus puissantes du monde. Les représentants des pays industrialisés qui ont du mal à comprendre ce que veut dire « conflit d'intérêts » auraient dû parler avec leurs collègues présents à la 7e conférence de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, qui eut lieu en Inde, sur leurs expériences en matière de « conflit d'intérêts » et sur l'interférence du lobby du tabac pour éviter que les gouvernements prennent des mesures contre le tabagisme. Ils auraient peut-être compris que les sociétés pétrolières et houillères qui se présentent comme partenaires dans la lutte contre le changement climatique sont en train d'appliquer une vieille stratégie que l'industrie du tabac a utilisée à maintes reprises. Les transnationales pétrolières et houillères qui assistent aux conférences de l'ONU sur le climat vont toujours se battre pour leurs bénéfices, et non pour pousser les gouvernements à prendre des mesures pour cesser dès que possible de brûler du pétrole, du charbon et du gaz naturel. (4)

Mais les industries pétrolière et houillère ne sont pas les seules à avoir inscrit sur leurs agendas les réunions climatiques de l'ONU. Les sociétés de plantation, les transnationales du secteur alimentaire et l'industrie de la conservation prennent part régulièrement à ces réunions depuis des années. Elles ont l'espoir que l'Accord de Paris augmentera la demande mondiale des crédits carbone générés par des projets censés réduire les émissions dues au déboisement, au profit de leurs affaires.

En 2007, les gouvernements ont introduit le système REDD dans les pourparlers de l'ONU sur le climat en tant que nouveau moyen de sauver les forêts. Depuis, les industries des plantations, de l'alimentation et de la conservation se sont efforcées d'établir l'idée – dans les négociations climatiques de l'ONU mais aussi à l'extérieur – qu'en payant pour la réduction des émissions dues au déboisement ou pour la plantation d'arbres on contribue à s'attaquer au changement climatique. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre à partir de la supposition que le paiement pour le

stockage de carbone dans les arbres réduira les émissions dues à l'exploitation des terres. Bien que la réalité des dix dernières années ait montré que REDD et d'autres initiatives semblables pour le secteur agricole sont des solutions fausses qui ne réussissent pas à freiner la destruction des forêts tout en accusant du déboisement l'agriculture paysanne et la culture itinérante, les banques régionales de développement et les gouvernements des pays industrialisés continuent de financer les projets REDD des grandes entreprises. (5)

Dans la Stratégie de la Banque africaine de développement pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2016 – 2025, par exemple, le mot 'agro-écologie' ne figure même pas une fois. En revanche, le document contient 12 mentions importantes de l'agriculture 'intelligente vis-à-vis du climat', un concept douteux qui vise surtout à accroître le contrôle de l'industrie des produits agrochimiques et des semences sur l'agriculture à petite échelle. Cette stratégie de la BAfD encourage aussi le commerce du carbone. Le document parle de promouvoir la « croissance verte » et d'investir, entre autres, dans « l'agriculture à grande échelle, durable et intelligente vis-à-vis du climat ». La Banque propose des investissements « en partenariat » avec des fonds du secteur privé, comme le Livelihoods Fund for Family Farming (auquel participent des investisseurs tels que Danone et Mars), le Fonds Moringa (dont la Banque Rothschild est un des fondateurs), ou l'Althelia Climate Fund. Le prochain rapport des organisations Counter Balance et Re:Common, 'The Kasigau Corridor REDD+ Project : a crash dive for Althelia Climate Fund', révèle ce que ce fonds représente pour les communautés locales : les injustices historiques dans l'allocation de terres se sont aggravées et ceux qui ont été touchés le plus durement par les restrictions imposées par le projet REDD+ sont, dans le meilleur des cas, très peu avantagés par le projet. (6)

« Que signifie l'Accord de Paris de l'ONU pour les forêts et les peuples forestiers ? » Telle est la question centrale de tous les articles du présent bulletin. L'un d'eux analyse pourquoi, alors que chaque année on parle davantage sur l'urgence de faire quelque chose pour contrôler le changement climatique, les mots 'combustible fossile', 'pétrole' ou 'charbon' ne figurent même pas une fois dans l'Accord de Paris. Les deux articles suivants portent sur l'inclusion des forêts et sur ceux qui vont tirer profit des initiatives concernant l'inclusion explicite du système REDD dans l'Accord de Paris. Deux autres articles parlent de l'étiquetage erroné des plantations en tant que forêts et de la promotion des plantations industrielles qui découle de l'Accord de Paris. Finalement, le projet de plantation d'arbres d'Ibi Batéké en République démocratique du Congo fait le rapprochement entre le mécanisme d'échange d'émissions du Protocole de Kyoto, le Mécanisme de développement propre, et l'Accord de Paris. Avant même que le premier arbre ne soit planté, ce projet était présenté comme un succès sans l'avoir jamais été.

Il semble presque indubitable que l'Accord de Paris sur le changement climatique n'apportera rien de bon aux forêts ou aux communautés et peuples autochtones pour lesquels les forêts sont non seulement la source de leur subsistance mais leur foyer physique, culturel et spirituel. Leur lutte pour défendre les forêts et pour un mode de vie qui accorde à la forêt une valeur bien supérieure au prix du carbone que REDD+ leur a assigné est plus importante que jamais. En ignorant les preuves évidentes que les plantations industrielles d'arbres posent d'énormes problèmes aux communautés locales et ne sont pas la solution de la crise climatique, l'Accord de Paris a donné aussi un nouvel élan aux plantations d'arbres en régime de monoculture. Dans les années à venir il sera très important d'intensifier la résistance contre les plans d'expansion massive des plantations industrielles d'arbres, prétendument justifiées par leur contribution à la lutte contre le changement climatique. C'est aussi la raison pour laquelle nous devons continuer à exiger de la FAO qu'elle corrige sa définition erronée de forêt. Nous vous prions de souscrire la lettre où nous rappelons à la FAO, une fois de plus, que les plantations ne sont pas des forêts et qu'elle doit revoir d'urgence cette définition. (7)

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

(1) Vous trouverez davantage d'information à ce sujet dans la publication du WRM 'Le commerce des services écosystémiques : quand le paiement pour services environnementaux équivaut à l'autorisation de détruire', <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/le-commerce-des-services-ecosystemiques-quand-le-paiement-pour-services-environnementaux-equivaut-a-lautorisation-de-detruire/>

(2) La plantation d'arbres suffisants pour absorber et stocker le carbone conformément à l'objectif de 2°C de l'Accord de Paris nécessiterait probablement environ 10 millions de kilomètres² de terres d'ici la fin du siècle. C'est une zone de la taille du Sahara ou des États-Unis. Voir par exemple Smith 2015:

[Http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2870.html](http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2870.html) Williamson 2016: [http://www.nature.com/news/emissions-reduction-scrutinize-CO2-removal-methods-1,19318](http://www.nature.com/news/emissions-reduction-scrutinize-CO2-removal-methods-1.19318)

(3) Voir l'article du journal The Guardian du 6 novembre 2016, Marrakech climate talks : giving the fossil fuel lobby a seat at the table, <https://www.theguardian.com/environment/2016/nov/07/marrakech-climate-talks-giving-the-fossil-fuel-lobby-a-seat-at-the-table>, et le rapport de Corporate Accountability International, 'Unconverged: Fossil Fuel Industry Has Back-Door Access to U.N. Climate Talks', <https://www.stopcorporateabuse.org/blog/uncovered-fossil-fuel-industry-has-back-door-access-un-climate-talks>.

(4) Le rapport de l'OMS 'Évaluation de l'impact de la Convention-cadre de l'OMS : Rapport du groupe d'experts' dit que « le rôle et les activités de l'industrie mondiale du tabac restent de loin les principaux obstacles aux interventions menées dans tous les domaines de la Convention ». http://www.who.int/fctc/cop/cop7/FCTC_COP_7_6_FR.pdf

(5) Voir, par exemple, 'REDD : une collection de conflits, de contradictions et de mensonges', <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>

(6) 'The Kasigau Corridor REDD+ Project in Kenya : a Crash dive for Althelia Climate Fund. Rapport publié par Counter Balance et Re:Common, Février 2017

(7) Pour signer la lettre qui exhorte la FAO à revoir sa définition de forêt : http://wrm.org.uy/fr/article_surbrillance/souscrivez-la-lettre-qui-exhorte-la-fao-a-revoir-sa-definition-de-foret/